



Comité du 9 décembre 1905 de l'Ain

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 2016

Présents : Parmi les 40 personnes présentes au café-laïcité, 35 assistent à l'assemblée générale.

Excusés : Laurent TOUVET, Préfet de l'Ain, Xavier BRETON et Damien ABAD, députés de l'Ain, Rachel MAZUIR, sénateur de l'Ain, Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse représenté par Isabelle MAISTRE, Maire adjointe, Guillaume FAUVET, maire de Saint-Denis-les Bourg, Noël RAVASSARD, ancien député de l'Ain, Corinne GAUTHERIN directrice départementale de la cohésion sociale, Bernard OUIILLON, président du cercle philosophique Léger Félicité Sonthonnax, Maria REIS-RIOCREUX, directrice de la MFR de Pont-de-Veyle, et les membres du CA Jean-Marc JOURDAN, Vice président, Joëlle BOZONNET présidente de la FCPE, Bernard TERRIER trésorier, Jacques ROUX, responsable du site.

L'Assemblée générale commence à 11h00, après le café-laïcité.

Adoption du compte rendu de l'AG du 11 avril 2015

En l'absence de remarques, celui-ci est adopté à l'unanimité

Rapport moral : Bernard BOISSON

A force d'avoir répété à satiété la phrase de Malraux, sans doute apocryphe, et à tout le moins tronquée, selon laquelle « le XXIème siècle serait religieux ou ne serait pas », il semblerait que cette prédiction soit en cours de réalisation, et de la pire des façons.

On songe d'emblée, bien sûr, aux terroristes islamistes qui font régner l'épouvante aux quatre coins du monde, et notamment dans nos pays Europe, et au nord de l'Afrique subsaharienne, mais la liste est longue des agissements criminels, ou défiant la raison, commis au nom d'une prétendue autorité divine.

Qu'il s'agisse des bouddhistes birmans persécutant les minorités musulmanes en Asie du Sud-est, qu'il s'agisse d'autres musulmans engagés ailleurs dans une entreprise d'éradication des chrétiens d'Orient, ou qu'il s'agisse de fondamentalistes chrétiens s'opposant, parfois violemment, à l'enseignement des théories de Darwin, à la pratique de l'avortement, ou stigmatisant l'homosexualité..., le retour du religieux s'opère sous le masque de l'obscurantisme le plus régressif, le plus fanatique, et aussi, souvent malheureusement, le plus sanglant.

Tous ces propagandistes de la vérité absolue et unique seraient bien inspirés de prendre connaissance du propos tenu en 384 dans l'occident latin par le préfet païen Symmaque, protestant contre la décision de l'empereur de faire enlever de la salle du Sénat romain l'autel de la Victoire : « *Nous contemplons les mêmes astres, le ciel nous est commun, le même monde nous enveloppe. Qu'importe la voie de sagesse dans laquelle chacun cherche la vérité ? A un si grand mystère on ne parvient pas par un seul chemin* ».

Cet admirable texte ne mériterait-il pas d'être inscrit au frontispice des églises, des synagogues, des mosquées, des temples, en ce début de troisième millénaire qui s'ouvre sous les sombres auspices des querelles religieuses.

Plus que jamais, le refus du dogmatisme, la défense et la promotion de la liberté de conscience restent pour nous un impératif absolu.

Cependant, entendons-nous bien, la laïcité n'a rien contre les religions, par contre elle combat les religieux qui veulent s'approprier l'espace public, elle combat tous les fondamentalistes qui veulent imposer leurs idées dans la sphère politique.

C'est la raison pour laquelle nous sommes intervenus récemment auprès du Préfet après que certains maires aient diffusé aux élus de leur commune un courrier de l'évêché leur proposant un pèlerinage à Rome et les appelant à devenir des « missionnaires ». C'est la raison pour laquelle nous continuons à demander l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle et dans certains départements d'outre-mer. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux élus de ne pas céder devant les revendications pour avoir des repas cachère ou hallal dans les cantines scolaires.

Parce que la laïcité demande qu'il y ait des espaces où les citoyens puissent se rencontrer, et au-delà de leurs différences, puissent échanger, discuter et chercher plutôt ce qui les rassemble. Pour moi, les « Nuitsdebout » sont de ces espaces où les communautarismes n'ont pas leur place.

Cependant, une enquête récente indiquait que les jeunes se définissaient de plus en plus par leur appartenance religieuse. C'est la raison pour laquelle nous devons continuer à faire de la pédagogie de la laïcité, c'est la raison pour laquelle nous devons continuer à perfectionner nos outils, c'est la raison pour laquelle nous avons toujours besoin de bénévoles pour nos interventions dans les établissements scolaires et dans les structures qui nous sollicitent.

Je veux remercier ici toutes celles et tous ceux qui sont engagés au sein de notre conseil d'administration, et surtout qui s'investissent dans ces interventions, qui donnent de leur temps et de leur énergie avec des jeunes qui ne se sentent pas toujours très concernés, et qui parfois même se demandent bien ce qu'ils font là.

Je voudrais remercier également celles et ceux qui nous ont soutenu financièrement ou par leur partenariat lors de la semaine de la laïcité, c'est-à-dire le Conseil départemental, la ville de Bourg-en-Bresse, le Grand Orient de France à travers la loge de Bourg « L'Agora des Egaux », et puis le Cinémateur, avec qui nous travaillons depuis 2005, sans oublier la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain, que je ne confonds pas avec la Ligue de l'Enseignement, et toutes les associations qui nous soutiennent.

Un remerciement particulier pour la MJC de Bourg qui nous accueille encore aujourd'hui, et avec qui nous espérons pouvoir continuer à travailler (Isabelle PORAS).

Comme vous le savez, le chantier de la laïcité est vaste, et les événements tragiques de 2015 ont mis en évidence la nécessité de faire vivre les valeurs de la République, et de promouvoir les principes de la laïcité que sont la raison, la tolérance mutuelle, et la solidarité. Ils nous ont rappelé également que nous ne devons pas céder sur ces principes, et continuer à exercer une veille active. C'est ce que nous avons proposé au Conseil départemental à travers la création d'un observatoire départemental de la laïcité, et qu'il a poliment refusé de mettre en place.

Mais nous ne nous décourageons pas, parce que comme le disait si bien Ernest Lavisse : « *Être laïque, c'est avoir trois vertus : la CHARITÉ, c'est à dire l'amour des hommes ; l'ESPÉRANCE, c'est à dire le sentiment bienfaisant qu'un jour viendra, dans la prospérité lointaine, où se réaliseront les rêves de justice, de paix et de bonheur, que faisaient en regardant le ciel nos lointains ancêtres ; la FOI, c'est à dire la volonté de croire à la victorieuse utilité de l'effort perpétuel.* »

La tâche est loin d'être achevée, et je peux vous assurer que le Comité 1905 de l'Ain continuera à agir pour la défense et la promotion de la laïcité.

Rapport d'activité 2015 : Sonia SAVOYE

Nous avons eu 9 réunions du CA et la présidence assurée par Marie-Christine Hyvernât est passée dans les mains de Bernard Boisson. Le comité 1905 de l'Ain compte 18 administrateurs.

Le partenariat MJC-Comité 1905 s'est renouvelé et nécessite des contacts ou rencontres ponctuels avec des membres du Comité 1905.

Quelques actions :

Promotion de la laïcité

- Un établissement privé (MFR de Pont de Veyle) a fait appel à nous en octobre et novembre 2015 pour des interventions dans toutes les classes (9 classes).
Les retours de l'équipe enseignante ont été très positifs. Un prolongement a été réalisé dans les classes : l'équipe enseignante était très motivée.
- Médiathèque de Villars les Dombes dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale.
- Notre président s'est par ailleurs rendu au meeting de la laïcité organisé par la Libre Pensée pour expliquer notre vision de la laïcité.
- classes de CM1 et CM2 de l'école Daudet à Bourg.
- ITEP Les Alaniers de Brou pour mener nos interventions auprès de 8 classes de jeunes âgés de 11 à 18 ans.
- Lycée Edgar Quinet de Bourg nous a sollicités pour que nous tenions un stand du forum lors de la Journée CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) avec l'objectif de nous faire connaître en tant que structure relais. Cela s'est déroulé le 7 avril.

En outre, en Juin 2015, nous avons adressé un courrier à tous les sénateurs de l'Ain pour leur demander de soutenir la proposition de loi visant à la suppression du délit de blasphème en Alsace-Moselle.

Nos actions de promotion se déroulent également auprès d'adultes. Nous sommes intervenus en juin 2015 à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) auprès de professeurs des écoles et professeurs de collèges.

Défense de la laïcité.

Nous avons échangé quelques courriers avec le Maire de Montagnat au sujet d'un Crucifix qui est venu s'implanter à l'entrée du village. Ces échanges parfois soutenus ont finalement donné lieu en janvier à une décision de la Mairie de Montagnat de planter un arbre de la laïcité, cérémonie à laquelle nous devrions être invités.

Tout récemment, nous avons adressé un courrier au Préfet afin que les Maires des communes cessent de diffuser au titre de leur fonction d'élu de la République quelconque message issu de l'évêché.

Site internet.

La fréquentation est toujours en augmentation. On atteint **18 400 visites** pour l'année **2015**, (15 300 en 2014) ; soit une nouvelle progression de 21 % en un an.

Ça représente une moyenne de **1 500 consultations par mois**, soit **50 par jour**.

Les 3 rubriques les plus visitées sont **les Actions du Comité** (notamment la Semaine de la Laïcité), **l'Actualité et l'Observatoire de la laïcité**.

L'article LAÏQUE ou LAÏC ? Voilà le HIC ! est le plus consulté depuis l'origine du site (en 2009). Puis suivent *La Revue de presse*, *Le Comité 1905* (dans la rubrique *Qui sommes-nous ?*), *Les créationnismes*, divers articles de *L'observatoire de la laïcité dans l'Ain* et ceux qui traitent des *Cérémonies républicaines* dans la rubrique *Outils pratiques ...*

Page Facebook

Cette page créée il y a deux ans n'est plus guère alimentée, par manque de disponibilité des administrateurs et parce que notre communication passe essentiellement par nos interventions.

Collectif laïque

Un collectif laïque national regroupant de nombreuses associations s'attache à la défense de la laïcité.

Les 3 Comités 1905 qui fonctionnent (Var, Rhône-Alpes et Ain) y sont représentés et nous y participons chaque fois que cela est possible.

Un collectif laïque régional s'est formé sur Lyon il y a environ 1 an et le Comité 1905 s'y rend régulièrement.

La semaine de la laïcité

- Au Lycée Carriat. Nous avons présenté entre autre dans le lycée l'exposition sur « les enjeux de la laïcité ». Pour cette présentation, nous avons reconduit le parcours mis en place l'année précédente au Lycée Quinet.

Cette exposition guidée par des membres du Comité a accueilli plus d'une vingtaine de groupes ce qui représente environ 400 élèves en majorité de classe de première.

- A l'issue de chaque visite, nous regroupions les classes pour un échange, ce qui a permis, on l'espère, à chacun des élèves de s'approprier ce concept de laïcité et d'ouvrir une porte pour un suivi dans les classes.
- Les retours que nous avons eus du lycée (envoi d'un questionnaire bilan) ont été peu importants et ne nous permettent pas d'apprécier la portée réelle de notre intervention.
- Conférence-débat le 7 décembre à la MJC par Eddy Khaldi autour de la Laïcité à l'école : la charte de la laïcité et l'enseignement de la morale laïque. Un public d'environ 70 personnes y a assisté.
- Film « Même pas peur » le 9 décembre à Bourg, avec le cinéasteur, à la Grenette, suivi d'un débat qui aurait dû être animé par sa réalisatrice Ana Dimitrescu mais qui a été contrainte de se faire remplacer au pied levé. 130 personnes environ ont participé.
- Le 10 décembre au lycée Carriat avec le spectacle « C'est la faute à Voltaire » présenté par la Valentine Compagnie, joué dans l'après-midi devant un public d'élèves, et le soir ouvert à tous les publics, et qui a été très apprécié, et a réuni en tout environ 170 personnes. Cette soirée s'est terminée avec un apéritif dînatoire préparé et offert par le lycée Carriat.

C'est la deuxième année qu'un lycée accueille l'exposition et sollicite nos interventions devant les classes. Pour le Comité 1905, c'est enfin une voie qui nous permette de toucher un public jeune et ne pas nous restreindre comme souvent à nos adhérents ou sympathisants déjà convaincus.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.

Rapport financier :

En l'absence du trésorier, celui-ci est présenté par le président

COMPTES EXPLOITATION 2015					
DEBIT			CREDIT		
Compte	Libellé	Débit	Compte		Crédit
606400	FOURNITURE BUREAU	11,02	701000	ADHESIONS	1605,00
618100	DOCUMENTATION- OUTILS	281,50	701100	SUBVENTIONS Semaine Laïcité	2979,00
621000	EXTERIEUR - ANIMATION	3615,00			
623700	HEBERGEMENT SITE - COMMUNICATION	203,98			
625100	DEPLACEMENTS-HEBERGEMENTS	886,00			
625600	FRAIS DE RECEPTION	330,95			
626000	FRAIS POSTAUX	494,60			
627000	FRAIS FINANCIERS	16,00			
628001	PHOTOCOPIES - IMPRIMERIE	6,24			
	Totaux	5845,29		Totaux	4584,00
	DEFICIT D'EXPLOITATION	-1261,29			
	Résultat 2015			LIVRET A	
	Libellé			Libellé	
	SOLDE CREDITEUR CPT-COURANT au 01/01/2015	372,55		SOLDE CREDITEUR au 01/01/2015	1514,99
	MVT LIVRET VERS CPT-COURANT	1350,00		MVT LIVRET VERS CPT-COURANT	-1350,00
	DEFICIT D'EXPLOITATION SUR EXERCICE	-1261,29		INTERETS 2015	18,35
	SOLDE CREDITEUR CPT-COURANT au 31/12/2015	461,26		SOLDE CREDITEUR au 31/12/2015	183,34

Le déficit d'exploitation s'explique par le fait que, les comptes étant clos au 31 décembre, une partie des coûts mais surtout une partie importante des subventions de la semaine de la laïcité sont enregistrés sur 2016.

Après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Projets pour l'année 2016

En résumé, le comité souhaite une semaine de la laïcité réussie, avec déjà un intervenant pour une conférence le 6 décembre, Patrick KESSEL, président du Comité Laïcité République, le souhait de poursuivre le partenariat avec le Cinémateur, et les interventions dans un établissement scolaire car c'est bien auprès des jeunes qu'il y a de la pédagogie de la laïcité à faire.

Le président souhaite également que la commission promotion travaille sur des outils plus accessibles que l'exposition que nous utilisons actuellement, et que la commission défense de la laïcité poursuive sa fonction de vigilance.

Vote des cotisations

Il est proposé de maintenir le montant des cotisations à 15 € pour les personnes physiques et 30 € pour les personnes morales.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Elections au Conseil d'administration

Les membres du CA renouvellent leur candidature.

Une nouvelle candidature est présentée en la personne de Brigitte DAUVERGNE qui est élue

Personnes élues ou réélues au CA :

BOISSON	Bernard	LAMOINE	Jean Luc
BOZONNET	Joëlle	MEUNE	Jean
CESAR	Corinne	MITTERRAND	Françoise
CHAGNARD	Michel	PELISSIER	Philippe
DAUX	Jean Yves	PERRON	Jean Claude
GLANOIS	Marie	ROUX	Jacques
HYVERNAT	Marie-Christine	SAVOYE	Sonia
JACKOWSKI	Sylvie	TERRIER	Bernard
JOURDAN	Jean Marc	TONDU	Jean-Pierre

Election des vérificateurs aux comptes

Mireille AMELLE et Jean-Pierre CARRAZ sont reconduits dans leurs fonctions pour l'année 2016.

Bernard BOISSON clôt l'assemblée générale ordinaire à 12h.

La secrétaire
Sonia SAVOYE